



COMMUNIQUE DE PRESSE N°002/GRUWA/JANV/2020

LES ONGDH DEPLORENT LES ACTES DE VIOLENCE COMMIS A L'ENCONTRE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME AU COURS DE LA MANIFESTATION PACIFIQUE DU 18 JANVIER 2020

RDC, Lubumbashi le 20/01/2020, les organisations de promotion et de protection des droits de l'homme et membres du « Groupe Ukingo wa Watetezi, GRUWA en sigle, basées dans la province du Haut-Katanga, sont vivement préoccupées par les actes de violences commis, par un groupe des jeunes se réclamant de la coalition CACH-FCC, à l'endroit de plusieurs activistes des droits de l'homme devant l'entrée du gouvernorat de la province du Haut-Katanga.

En effet, le cadre de concertation de la société civile du Haut-Katanga a lancé un appel à manifestation pour une marche pacifique en rapport avec le soutien aux instances judiciaires dans l'affaire Gécamines et ce pour une bonne gouvernance des entreprises publiques.

Toutes les formalités administratives en lien avec les manifestations publiques, garanties par les instruments juridiques tant nationaux qu'internationaux relatifs aux droits de l'homme, ont été valablement accomplies auprès du maire de la ville de Lubumbashi à qui une lettre d'information a été adressée le 15 janvier 2020 contre un accusé de réception.

La marche pacifique a donc eu lieu le 18 janvier 2020 selon l'itinéraire proposé et ce jusqu'au gouvernorat de la province du Haut-Katanga où le vice-gouverneur a reçu une délégation restreinte. Pendant que les autres collègues attendaient la sortie de la délégation, les ONGDH ont été étonnées de voir apparaître un groupe des jeunes avec à sa tête un prétendu Pathy BENZ, du PPRD, qui, sous l'œil impuissant des éléments des FARDC et de la police commis à la garde du gouvernorat de la province du Haut-Katanga, pour administrer des coups aux manifestants et d'en enlever d'autres dont Monsieur Léon KALAMB, membre de l'ONG Human Rescue qui s'est retrouvé quelques heures après à la direction provinciale de l'Agence Nationale de Renseignement.

Elles notent en plus que ceci est une autre forme de restriction de l'exercice des libertés publiques que les autorités politico administratives veulent transparaître en laissant passer ces actes de violences contre les activistes des droits de l'homme dans la province du Haut-Katanga.

Face à ce qui précède, les ONGDH exigent aux autorités judiciaires l'ouverture des enquêtes judiciaires pour que les auteurs présumés répondent de leurs actes.

Par ailleurs elles demandent aux victimes de collaborer avec la justice militaire et civile pour que justice soit faite.

Pour les ONGDH signataires

1. AAST, Action d'aides aux survivants de la torture
2. ACIDH, Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme
3. AFDI, Association des femmes pour le développement intégral
4. AFREWATCH, African Resources Watch
5. ADH, Association pour les Droits Humanitaires
6. AIDDEF, Association Internationale pour les Droits de l'Enfant et de la Femme
7. AMA, Afia Mama
8. APROFE/Pweto
9. ARD, Actions Rapides pour le Développement
10. ASADHO, Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, section du Haut Katanga
11. ASDEF, Association pour la santé et développement de l'enfant et la femme
12. CEIPDHO, Centre International de Promotion de Développement et des Droits de l'Homme
13. COSCET, Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Eglises à la Transformation Humaine
14. DEOGRACIAS
15. GD, Génération Déterminée
16. GANVE, Groupe d'Actions Non-violence Evangélique
17. FILIMBI
18. ICFPDH, Institut congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion des droits de l'homme
19. JED/Haut-katanga, Journalistes en danger
20. JUSTICIA Asbl
21. JUSTICIA Asbl/Kasenga
22. HÉRITIERS d'Afrique
23. LAVOS, La voix du savoir
24. Les Amis d'OBAMA
25. LIC/Lubumbashi, Ligue Internationale des Conseillers
26. Libertas/Pweto
27. LIDDM: Ligue des droits des malades
28. LINAPEDHO/Kilwa
29. LUCHA, Lutte pour le Changement
30. MDR, Mouvement pour les Droits de l'homme et Réconciliation
31. NDSCI, Nouvelle Dynamique de la Société Civile en RDC
32. NDS, Nouvelle dynamique syndicale
33. OPF, Organisation pour la promotion de la femme
34. OBEAC, Organisation pour le bien être des albinos au Congo,
35. PADHOLIK, Plateforme des Organisations des Droits de l'Homme de Likasi
36. PSF, Psychologues sans Frontières
37. REFEDECO, Regroupement des femmes pour le Développement communautaire
38. SIREN, Synergie des intelligences pour la refondation de l'Etat de la nation
39. UNPC/Katanga, Union Nationale de la presse du Congo
40. UNEF, Union des écologistes Forestiers

Pour tout contact :

1. Maitre Jonas MULUMBA, gruwaukingowawatezi@gmail.com, +243971654932
2. Jean Paul Tshishimbi, ongceipdho14@gmail.com, +243811753106
3. Bertin TSHOZ, ardeveloppement@gmail.com, +243816118151
4. Maitre Emmanuel KIFUNGO, ganverdc@gmail.com, +243859057824